

POUR LE RAPPROCHEMENT DES FRANCOPHONIES CANADIENNES

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Nous, **francophones du Canada**, saisissons l'occasion de célébrer la vitalité de la francophonie canadienne après plus de quatre siècles de présence française en terre d'Amérique.

Unis par une langue commune, nous, francophones par choix, par usage ou par héritage, avons inventé et inventons toujours des manières de parler, d'écrire, de chanter, de raconter, de penser et d'expliquer en français qui n'existent nulle part ailleurs. La variété de nos accents et de nos cultures témoigne de l'attrait qu'exerce notre langue commune auprès de personnes de toutes origines ainsi que de son enracinement sur le continent.

Déterminés, par des actions concrètes, à faire progresser la francophonie et la langue française, partout au Canada, nous sommes conscients de l'importance de resserrer les liens entre les Québécoises et Québécois et les autres francophones et francophiles, de bâtir des ponts et d'établir des dialogues et des collaborations durables entre nous.

Ainsi,

- considérant que la francophonie est une des caractéristiques fondamentales du Canada ;
- considérant que la francophonie contribue de manière importante au tissu social canadien et que la langue française confère au Canada un avantage marqué sur la scène mondiale, notamment en matière d'économie et de diplomatie ;
- considérant que la nation québécoise, le peuple acadien et les communautés francophones des provinces et territoires constituent les fondements de la francophonie canadienne et que les francophiles ainsi que les nouveaux arrivants et les nouvelles arrivantes participent à l'agrandissement de l'espace francophone au Canada ;
- considérant qu'au Canada, le français est la seule langue officielle minoritaire et que cette langue, par sa situation, nécessite une attention et des mesures différenciées particulières afin que sa pérennité et sa vitalité soient assurées ;
- considérant que la pérennité et la vitalité de la langue française reposent sur le soutien des gouvernements et aussi sur la volonté des individus et des organisations de la société civile qui la font vivre au quotidien ;
- considérant que, dans un esprit de solidarité renouvelée entre francophones et francophiles, il y a lieu de poursuivre et de multiplier, dans la voie tracée lors du Sommet sur le rapprochement des francophonies canadiennes, en juin 2021, les collaborations concrètes et durables entre le Québec, les Québécois et les Québécoises ainsi que les francophones et francophiles de partout au Canada,

Je m'engage à :

- contribuer au rapprochement entre le Québec et le reste de la francophonie canadienne et au renouveau de la solidarité francophone au Canada ;
- assumer un rôle individuel et collectif moteur de l'essor de la francophonie ;
- agir pour la promotion et la protection de la langue française et pour la vitalité du tissu social francophone sur l'ensemble du territoire canadien ;
- encourager, dans mon milieu, une meilleure connaissance mutuelle entre les francophones du Québec et ceux et celles des autres provinces et des territoires ;
- mobiliser mes partenaires et ma collectivité ainsi que les intervenantes et intervenants des secteurs public et privé de même que des médias en vue de mettre en œuvre des initiatives qui réaliseront les engagements de cette charte ;
- concrétiser le rapprochement entre les francophones et francophiles du Québec et ceux des autres provinces ainsi que des territoires du Canada en :
 - assumant pleinement la responsabilité particulière qui est celle du gouvernement du Québec à l'égard de la promotion et de la valorisation de la langue française au Canada,
 - soutenant les communautés francophones et acadiennes, en raison de la longue histoire qui les unit à la nation québécoise et du fait que le Québec est le seul État de langue française en Amérique du Nord,
 - jouant un rôle de premier plan, au sein de la francophonie, dans le respect de la diversité des communautés francophones et acadiennes et des autres gouvernements,
 - favorisant l'engagement de toutes les composantes de l'Administration québécoise à soutenir le rayonnement du français et l'essor des communautés francophones et acadiennes, notamment par le partage de bonnes pratiques et de ressources et l'établissement de partenariats,
 - poursuivant la collaboration unique du gouvernement du Québec avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, notamment par le renouvellement de l'Entente de coopération entre le gouvernement du Québec et la FCFA, en reconnaissance du rôle particulier de la Fédération comme organisme représentatif des francophones au Canada et interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec.



François Legault

Premier ministre du Québec

Le 17 juin 2021